

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION NOTRE DAME DE GARDES

Informations relatives à l'association

Nom : Notre dame de Gardes

Siège : Mairie de Gardes le Pontaroux

Adresse : 12 rue de la Davidie - 16320 Gardes le Pontaroux

Participation

20 personnes ont répondu à cette première convocation. Une feuille d'émargement a été établie et signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

Ordre du jour

L'objet de cette première assemblée générale a consisté à :

- Approuver les statuts,
- Constituer le conseil d'administration,
- Elire les membres du bureau,
- Répertorier la liste des actions à entreprendre,
- Aborder les questions diverses.

Organisation de l'Assemblée Générale

A l'initiative de Madame Catherine CHINOT, la première assemblée générale a eu lieu le mardi 15 octobre 2019, dans la salle des fêtes de la commune de Gardes le Pontaroux.

Les invitations à participer à l'assemblée générale ont été réalisées sous format papier et déposées le 1^{er} octobre dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune de Gardes le Pontaroux. *Un exemplaire de cette convocation figure en pièce jointe à ce compte rendu.*

L'Assemblée a été présidée par Madame Catherine CHINOT Elle est assistée de Monsieur Didier BROUILLET désigné secrétaire de séance

La séance a débuté à 20h30.

Ouverture de séance

Madame Catherine CHINOT a ouvert la séance et remercié les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Elle a indiqué en introduction les motivations qui ont conduit au projet de constituer une association au profit de l'église Notre Dame de Gardes.

Approbation des statuts

Le projet de statuts a été présenté à la totalité des participants. Les statuts ont été approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

Constitution du conseil d'administration

Sur volontariat, les membres du conseil d'administration ont été élus par l'assemblée générale pour un mandat d'une durée de 3 ans, renouvelable, conformément aux statuts de l'association.

Ont été élus les membres suivants:

- Mme Catherine CHINOT ;
- M. Didier BROUILLET ;
- M. Frédéric de BOISSY ;
- M. Jean-Yves MATUREL ;
- Mme Nicole BONNET ;
- M. Jean-François BORDAS ;

- Mme Antonia GATEAU ;
- M. Cobi VOS ;
- Mme Reinder VOS ;
- M. Jean-Claude LEYMERIE ;
- M. Yves DESCHAMPS ;
- Mme Marie-Christine COUHIER CHAMPION ;
- M. Armando MACHADO.

Élection du bureau

Le bureau a été élu par le conseil d'administration parmi les membres qui figurent supra conformément aux statuts de l'association.

Membres candidats :

- Mme Catherine CHINOT au poste de présidente ;
- M. Didier BROUILLET au poste de vice président ;
- M. Frédéric de BOISSY au poste de trésorier ;
- M. Jean-Yves MATUREL au poste de vice trésorier.

Vote à main levée, ont été élus à l'unanimité:

- Mme Catherine CHINOT, présidente ;
- M. Didier BROUILLET, vice président ;
- M. Frédéric de BOISSY, trésorier ;
- M. Jean-Yves MATUREL, vice trésorier.

Les postes de secrétaire général(e) et de secrétaire adjoint(e) n'étant pas pourvus, dès lors que des candidats se seront manifestés, l'élection sera l'objet d'une réunion du conseil d'administration.

Liste des actions répertoriées

Les actions répertoriées ont été les suivantes :

- La réfection des portes ;
- La rénovation des vitraux ;
- La réparation de la chaire ;
- L'élimination de traces d'humidité dues au mauvais état de la toiture ;
- Le déplacement de l'autel en bois dans le fond de l'abside ;
- Mise en place de la table située dans la sacristie, près de l'entrée ;
- Éclairage de la sacristie pour mettre en valeur les peintures murales ;
- Rénovation de la niche du saint sacrement ;
- Installation d'un panneau d'information près de l'entrée ;
- Création d'un support, situé à l'extérieur, relatant l'histoire et l'architecture de l'église;
- Installation d'un éclairage extérieur pour mettre en valeur l'architecture de l'église.

Mme Catherine CHINOT a précisé que ces actions seront soumises à l'avis de l'architecte des monuments de France. Elles seront effectuées en accord avec les travaux entrepris par la mairie de Gardes le Pontaroux. Une convention sera établie pour fixer les limites de l'action de l'association par rapport à la mairie.

Questions diverses

Mme Catherine CHINOT a procédé à un tour de table

Mme Marie-France DEREIX a évoqué la possibilité d'effectuer une demande de reconnaissance d'utilité publique afin de susciter les dons et délivrer des attestations déductibles des impôts.

Mme Catherine CHINOT a précisé que cette démarche serait soumise à l'accord du conseil d'administration.

M. Jean-Claude LEYMERIE, maire de la commune de Gardes le Pontaroux, a précisé que l'artisan agréé par les Bâtiments de France, lui avait transmis un devis au sujet de la réfection de la chaire. Il sera présenté lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

La Présidente de séance
Mme Catherine CHINOT

Le Secrétaire de séance
M. Didier BROUILLET